

Para Tir à l'arc Adapté

CHAMPIONNAT RÉGIONAL



Samedi 16 Décembre 2023

A partir de 13h30

Salle des Bélians à Bouguenais (44)

Organisé par l'Élan Sport Adapté

Soutenu
par


**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

 **SERVICE
CIVIQUE**
*Une mission pour chacun
au service de tous*


Bouguenais


**L'ÉLAN
SPORT ADAPTÉ
RÉGION NANTAISE**

Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.



Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.



Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.



Aucune modification n'est possible après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat régional de **Para Tir à l'arc Adapté** est ouvert aux jeunes et aux adultes.

SAISON 2023/2024

-12 ans	-14 ans	-18 ans
2012-2013	2010-2011	2006-2009
18-50 ans	50 ans et +	
1974-2005	1973 et avant	

Le règlement sportif Para Tir à l'arc Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Informations sur le championnat



Le championnat régional de Para Tir à l'arc Adapté se déroulera le **Samedi 16 Décembre 2023**.



Salle des Bélians – Rue Ginsheim Gustavsborg - 44340 BOUGUENNAIS

avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette sur place, pas de restauration.



Engagement de 5 euros par sportif.

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 14h00

Ouverture du greffe

(accueil des délégations et vérification des licences)

14h30

Vérification du matériel

Échauffement des archers

15h00

Début du championnat

17h00

Fin du championnat et podiums

Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le 4 décembre 2022** :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- Technicien référent du championnat : Antonin Marié

competition.sportadapte.pdl@gmail.com

06.08.95.65.33

Championnats de France 2024

Championnat de France Para Tir à l'arc Adapté : avril 2024 ?

- **Ranking 2023** disponible sur le site internet suivant : [Ranking Para Tir à l'arc Adapté](#)

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadaptepdl.org



Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



@Ligue SAPdl

Partenaires

Soutenu
par



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE PARA TIR A L'ARC ADAPTÉ

FICHE D'ENGAGEMENT

A retourner impérativement avant le 4 décembre 2023

INFOS CLUB

Club :

N° affiliation :

Mail :

Tél :

DIRIGEANTS

(obligation d'avoir une
licence dirigeant FFSA)

Responsable :

N° licence :

Mail :

Tél :

Entraîneur n°1 :

N° licence :

Entraîneur n°2 :

N° licence :

SPORTIFS

	N° licence	NOM - Prénom	Sexe (F/M)	Année de naissance	Classe	Arc
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

FRAIS D'ENGAGEMENT

Nombre de sportifs : x 5 euros = € (à l'ordre de l'Élan Sport Adapté)

VISA DU CDSA

Date :

Signature et cachet :

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SPORT ADAPTÉ 2023/2024

DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE

La demande de dérogation individuelle s'applique uniquement si un championnat départemental Sport Adapté a été proposé sur votre territoire (ou interdépartemental). Dans le cas contraire, l'engagement au championnat régional Sport Adapté ne nécessite pas la formulation d'une demande de dérogation.

La demande concerne le Championnat Régional :

- | | |
|--|---|
| ☐ Para Athlétisme Adapté | ☐ Para Basket-ball Adapté |
| ☐ Para Cross Adapté | ☐ Para Football à 7 Adapté |
| ☐ Para Futsal Adapté | ☐ Para Judo Adapté |
| ☐ Para Lutte Adaptée | ☐ Para Natation Adaptée |
| ☐ Para Pétanque Adaptée | ☐ Para Tennis Adapté |
| ☐ Para Tennis de Table Adapté | ☐ Para Tir à l'arc Adapté |

Association Sport Adapté :

Je soussigné(e), Monsieur/Madame représentant de l'association, demande dérogation pour que Monsieur/Madame participe au Championnat Régional Sport Adapté, pour le motif suivant :

- ☐ Absence pour raison médicale lors du championnat départemental ou interdépartemental
⇒ merci de fournir le certificat médical daté et signé par le médecin
- ☐ Absence pour cause de participation à une autre compétition officielle Sport Adapté
⇒ merci de mentionner la compétition :
- ☐ Autre motif :

Visa et signature / Association Sport Adapté	Visa et signature / CDSA

[ENCART RÉSERVÉ A LA LIGUE SPORT ADAPTÉ]

La demande de dérogation individuelle est :

☐ VALIDÉE

☐ REFUSÉE

Motif :

Visa et signature / Ligue Sport Adapté